

Editorial du maire Page 3

LE VILLAGE

Aspect démographique Page 4
Situation de Pont de l'Isère Page 5
Le blason Page 5
Le logo Page 5
Dans l'Europe Page 5
Pont de l'Isère, 150 ans d'histoire

Page 6

Marché aux fruits Page 8

MAIRIE A VOTRE SERVICE

Le personnel Page 9

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Présentation Page 10
Petite enfance Page 10
Transport en commun Page 11
Navette marché Page 11
Lieu d'Information Sénior & Autonomie

Page 11

ECOLES

Ecole maternelle Page 12 Ecole élémentaire Page 12

PERISCOLAIRE

Restaurant scolaire Page 13 Garderie périscolaire Page 13

CULTURE / LOISIRS

Equipements sportifs Page 14
Association MJC des 2 Rives Page 15
Marche nordique Page 15
Manifestations annuelles Page 15
Les associations Page 16

SERVICES A VOTRE DISPOSITION

Aide à domicile Page 18 Service Médico Social Départemental

Page 18

Mission locale Page 18 Ramassage des ordures ménagères

Page 19

Défibrillateur Page 19 Mobilité électrique Page 19 La Poste Page 19

INFORMATIONS UTILES

Page 20

Bienvenue à Pont de l'Isère,

La cité du 45^e parallèle

Pont de l'Isère, sur la Route Nationale 7, a deux pôles d'attractivité. Tantôt tourné vers Valence pour les études, le travail, la culture, les grandes enseignes commerciales ; tantôt tourné vers Tain l'Hermitage pour son appartenance au canton, et certains services de proximité. Mais Pont de l'Isère a aussi sa propre identité : une crèche gérée par la communauté d'agglomération « ARCHE Agglo », des écoles maternelles et élémentaires, des services de santé, des commerces de proximité, une zone d'activités qui se développe, soit plus de 1 000 emplois. C'est une ville périurbaine dynamique, d'environ 3 600 habitants.

Une ville à la campagne qui permet aux habitants de trouver un panel d'associations, qui proposent des activités variées aux enfants et aux adultes.

Un cadre de vie préservé dans l'environnement immédiat de votre domicile ; un cadre de vie qui est l'affaire de tous, dans le respect du sens civique indispensable à la vie en société.

Les élus œuvrent dans l'intérêt général, font les choix en fonction des contraintes budgétaires, et entreprennent des actions pour préserver le lien social.

Le maire, les adjoints, l'ensemble des conseillers municipaux et les agents des services de la Mairie sont à votre écoute pour que vous soyez heureux d'habiter Pont de l'Isère, et satisfaits d'avoir choisi cette commune pour y construire un moment de votre vie, en parfaite harmonie.

Le Maire,

Marie-Claude LAMBERT

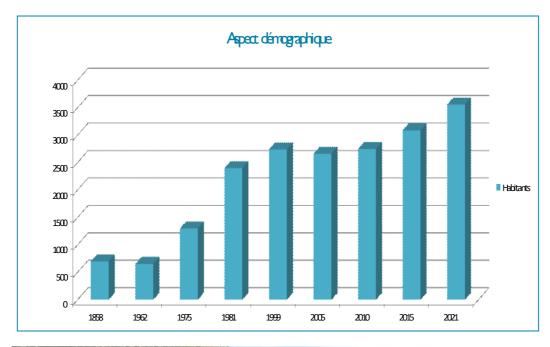
LE VILLAGE

Pont de l'Isère appartient au canton de Tain l'Hermitage, qui compte 14 communes ; troisième par le nombre d'habitants, elle est située la plus au Sud (sur le 45^{ème} Parallèle).

La commune possède des limites très marquées qui ont aidé à l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU). En effet, voie ferrée à l'Ouest, Isère au Sud, différentes terrasses au Nord, à l'Est l'autoroute délimite la zone urbaine.

Quelques chiffres:

➤ <u>Altitude</u>: 120 M
➤ <u>Surface</u>: 1 009 Ha





Situation de Pont de l'Isère

Au cœur du couloir rhodanien, le village possède un territoire de mille hectares sur un plateau situé entre 100 et 150 mètres d'altitude, au confluent du Rhône et de l'Isère. Le Nord et l'Est sont occupés par l'agriculture arboricole, les grandes cultures et les vignes.

De nombreuses associations sauront vous séduire. Leurs coordonnées sont dans ce livret et elles se présenteront à vous lors du forum des associations qui a lieu chaque année mi-septembre alternativement à la Roche de Glun et à Pont de l'Isère.

La région au cœur des festivals entre Vienne et Avignon présente bien évidemment d'autres atouts culturels et de loisirs pour ne pas hésiter d'en faire sa résidence principale (au pied du Vercors, de l'Ardèche, des piste de ski et de la méditerranée).

Le paysage communal est structuré par la présence de l'Isère, du Rhône et par les différentes infrastructures qui le sillonnent (RN7, autoroute A7, voie ferrée et proximité gare TVG).

Depuis quelques années l'aménagement de la ViaRhôna permet de longues ballades en toute sécurité











Le blason

D'azur au pont d'argent d'une seule arche, maçonné de sable, mouvant des flancs de l'écu, soutenue d'une fasce ondée aussi d'argent, accompagné en chef du chiffre 45 d'or, brochant sur une divise d'argent.



Le logo

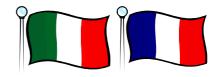


Dans l'Europe

Depuis 2003, notre commune est jumelée avec un village italien :

Ziano Piacentino, province de l'Emilie Romagne

(voir l'association Comité de Jumelage).



Pont de l'Isère, 150 ans d'histoire

Le 26 Juin 2016 la commune de Pont de l'Isère a fêté ses 150 ans. Voici un extrait du discours prononcé à cette occasion par Madame Marie-Claude LAMBERT, Maire de Pont de l'Isère, qui vous permettra de découvrir l'évolution de la commune :



Le hameau de l'Isère est né du détachement d'une partie du territoire de La Roche de Glun. C'est l'histoire de notre commune, vous la faire connaître, la partager avec vous, c'est l'objectif de ces quelques lignes.

2 historiens, écrivains, très attachés à leur commune Jacques Peyrouse et Bernard Billon ont fait des recherches, écrit plusieurs ouvrages pour raconter comment tout cela a commencé, et je me suis inspiré de leurs récits.

Tout a commencé le 16 juillet 1858 les habitants de l'Isère demandent à être érigés en commune au motif que le chef-lieu est trop éloigné, le chemin de fer coupe la commune en deux, il y a déjà 700 habitants au hameau, et parait-il peu de sympathie entre les 2 communautés. Il fallait partager le territoire : 4 projets furent examinés. Finalement un cinquième projet fut adopté et envoyé au ministère avec un plan qui n'était pas celui délibéré, mais celui actuel, qui convenait mieux aux habitants du hameau de l'Isère, avec les mêmes limites que la paroisse. Protestations de La Roche de Glun contre l'erreur qui attribue à Pont de l'Isère une surface plus importante que prévue. Réclamation rejetée par le Préfet, mais La Roche de Glun refuse de partager avec la nouvelle commune une rente sur l'Etat au motif « Il ne reste à La Roche de Glun qu'une petite plaine écorchée par les vents, ravinée par les crues fréquentes des eaux du Rhône et de l'Isère ». Vous voyez bien que les histoires de périmètre, et de finances ne datent pas d'aujourd'hui, que l'on fusionne ou que l'on se sépare. Le village était un lieu de grande activité rurale et de commerces avec les voyageurs. De nombreux cabarets virent le jour le long de la route impériale, et très mal surveillés par le seul gardechampêtre du chef-lieu.

Le 2 décembre 1866 Monsieur Charles SERVAN est élu Maire. C'était un grand bourgeois très à gauche, propriétaires du domaine de Beauséjour. Ce sont aussi les parrains et marraines de la cloche de l'Eglise qui se nomme Charlotte-Louise. Je ne vais pas vous citer tous les maires mais le Maire qui a eu le plus long mandat c'est Monsieur André DESPESSE pendant 36 ans. Ce complexe a été réalisé pendant sa mandature, il y a une vingtaine d'années.

Au cours de l'histoire, Pont de l'Isère a été meurtri : En 14-18, trente tués, c'est une hécatombe. Le 15 aout 1944 c'est le débarquement en Méditerranée. Le bombardement américain a fait 17 morts et une vingtaine de blessés. Le pont routier a été touché, le pont de chemin de fer a explosé. Dans cette période, les habitants ont magnifiquement fait leur devoir donnant un bel exemple de patriotisme. La Croix de Guerre a été décernée à la commune pour son courage.

Peut être certaines d'entre vous, ou vos aïeules, faisiez- vous partie « des demoiselles du tulle », un atelier ouvert en 1925 (derrière le magasin de la fleuriste). 6 à 8 personnes y travaillaient pour réparer des rouleaux de tulle fabriqués à St Vallier, travail minutieux, mais dans une ambiance joyeuse. Pour se faire un peu d'argent pour partir en voyage, elles donnaient une représentation théâtrale.

La commune était déjà très agricole ; en 1871, I 800 hl de vin était produit, mais le phylloxera est signalé, et le vignoble est détruit. 30 ans plus tard 40 ha de vignes sont plantées avec au départ des plans américains. Aujourd'hui 200 ha sont plantés en vignes. L'agriculture, c'est aussi les fruits. En 1939 l'arboriculture est en plein développement. Les producteurs portent leur récolte au marché de Tain, mais la guerre et le rationnement ne permettent plus les déplacements, le conseil municipal décide d'ouvrir un marché en 1942. Le marché de Pont de l'Isère a donc plus de 70 ans.

Bien entendu, nos ancêtres aimaient les fêtes. Les ouvriers de la ferme Servan à Beauséjour avaient pris l'habitude d'organiser une petite fête. Un jour ils partirent vers le village tous montés sur des jardinières décorées de verdure. Le corso de la Saint Vincent était né. Les jardinières se rapprochent d'une charrette, mais aménagées pour transporter des personnes et tirés par un cheval. La Saint Vincent perdure encore dans les villages avoisinants souvent remplacé par des corsos.

De 653 habitants en 1962, la commune comptait 2500 habitants en 1982. Une population multipliée par 4 en 20 ans. Vous avez tous remarqué qu'autour du groupe scolaire, 2 lotissements soit 200 maisons forment un ensemble assez homogène. Tout a commencé en 1965 La CNR commence les travaux du canal La Roche de Glun Bourg les Valence, des travaux gigantesques qui vont modifier profondément le paysage de La Roche de Glun. La CNR installe le village de ses salariés. 500 habitants arrivent : La CNR construit un village de chalets au lotissement Les Acacias, amènent égouts, eau potable éclairage public, voirie écoles etc.... Subsistent encore, mais rénovés, l'Epicerie devenu la garderie actuelle, et la cantine (les salles communales). L'école qui était de part et d'autre de la Mairie devenait trop petite, et des préfabriqués ont été installés, au lieu actuel dans l'attente d'une construction neuve. Il y a eu jusqu'à 12 classes élémentaires. (10 actuellement) Le dernier « préfa » a été démoli pour la construction du restaurant scolaire. Pont de l'Isère a été le dernier village installé. Les chalets sont restés, puis par tranches, les maisons actuelles ont été construites. Les familles ont voulu rester à Pont de l'Isère. Les immeubles Bellevue ont été édifiés, pour loger les familles dans l'attente de la construction de leurs maisons, et petit à petit le village s'étoffe. Cette période marque un vrai tournant dans l'évolution de la commune.

Je ne peux pas terminer mon propos sans parler du monument installé au sud de la commune ICI PASSE LE 45^E parallèle, ICI COMMENCE LE MIDI. Un préfet Monsieur De SAINT PRIX a voulu marquer ce point, en 1950. Regardez le bien. D'un côté une dame peu vêtue, de l'autre une dame très emmitouflée œuvre d'André Deluol de Valence. L'été, et l'hiver.

Aujourd'hui 150 ans après, avec 3300 habitants, beaucoup d'entre vous ont leurs racines ailleurs. Heureusement, il reste encore des familles dont les ancêtres vivaient au 19° siècle. Sachez que nous vivons dans un village qui a une histoire, ce n'est pas un village seulement traversé par une Nationale avec ses 20 000 véhicules jours ; vous pouvez comprendre pourquoi il n'y a pas de centre ancien, il y a quelques maisons en pierres qui témoignent du passé... Pont de l'Isère est un village dynamique, de nombreuses associations sont présentes, on y est bien. On y vit bien, en parfaite harmonie avec nos voisins rochelains. Les associations sont quelques fois intercommunales, les adhérents sont indifféremment pontdelisériens ou rochelains.

Que sera demain ? Il y a autant de communes en France que dans l'ensemble de l'Europe. Les fusions de communes seront-elles imposées ? choisies ? La réponse dans quelques années.

Marché aux fruits

Ce marché, depuis 1942, se déroulait sur la place de la Mairie, où les producteurs déballaient leurs cageots de cerises et de pêches.

Evolution

L'évolution de notre marché tient aux quelques raisons principales suivantes :

Position géographique

sur la RN7 un passage quasi obligé des professionnels des fruits et légumes au cœur de la production.

Son horaire

un marché en fin d'après-midi permet de présenter de la marchandise cueillie du jour et cette fraîcheur est très appréciée des acheteurs et des consommateurs.

La souplesse

offerte aux petits producteurs, ne pouvant travailler avec une coopérative, ils trouvent dans ce type de marché la possibilité de profiter du cours du jour.

Les équipements

nécessaires, réalisés progressivement, satisfont aux exigences des usagers (accueil, buvette, sonorisation).

Fonctionnement

La Mairie établit un règlement intérieur, fixe et perçoit un droit de place.

Cela constitue une recette de fonctionnement.

La Commune assure le déroulement du marché par la mise à disposition du personnel nécessaire (régisseur, receveurs aux entrées, agents aux bascules...). Du personnel de surveillance et de police est mis sur pied pour assurer un déroulement normal des opérations. Deux à cinq personnes sont présentes pendant les marchés.

Horaires du marché

Pour les professionnels

16 h 30 tous les lundis, mercredis et vendredis.

> Entrée pour le public

à des horaires qui varient en fonction de l'avancée de la saison agricole.

2 04 75 84 61 44





MAIRIE: A VOTRE SERVICE

Le Personnel

Responsable des services

Mme Patricia CHANU

Cet agent est chargée de l'organisation générale des Services de la Mairie. Elle veille à l'exécution des directives des élus par l'ensemble du personnel de la commune dont elle coordonne les activités.

Police municipale

Brigadier-chef principal: Yannick GRANJON

Cet agent est chargé d'assurer dans le cadre de ses missions la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la commune. Il veille au respect des lois et des règlements.

Service administratif

Véronique GAY, Sandrine MONTEIRO, Denny DUPORT, Françoise CHALAYE, Chantal BOBICHON, Séverine FAURE.

Ces agents assurent diverses tâches : accueil du public, délivrance des pièces administratives, État Civil, gestion de l'utilisation des salles communales, renseignements et informations diverses, comptabilité, paie, courrier, aide sociale, urbanisme...

Service technique et marché aux fruits

Thomas BELLEC,

Noël BOMBRUN, Cédric DUFOUR, Franck CRESPO, Nicolas LEDUC, Julien VERROT, Jonathan BILLON, Sébastien CHAPET, Marien SAULNIER, Juliette LAFOND, Anna BLANKO.

Ces agents assurent la maintenance des bâtiments communaux, du matériel, le nettoyage de la voirie, la conception et l'entretien des espaces verts et des illuminations...

Marché aux fruits :

Denny DUPORT aidé des agents du service technique et d'employés saisonniers l'été. Ces agents participent à la gestion du marché aux fruits : encaissement des droits de place, fonctionnement du marché, respect du règlement.

Service scolaire

Christelle ADAO-MARQUES, Sabrina DA COSTA ALMEIDA, Fabienne BARRUYER, Marie-Elisabeth CAMPOS, Sandra NOYE-RIES, Ludivine HAOUAÏA VIGNAL.

Ces agents apportent leur aide aux enseignants pour s'occuper des enfants à l'école et à la cantine. Ils veillent également à l'entretien du matériel pédagogique.

Service périscolaire (garderie et restaurant scolaire)

Nathalie POMIN, Marguerite GHAZARIAN (préparation des repas)

Frédéric MALTAGLIATI, Rosalia ESSON, Nathalie CLOT-REYNAUD, Marie-Elisabeth CAMPOS, Myriam ROCHE, Fabienne BARRUYER, Sandra NOYERIES, Christelle ADAOMARQUES, Sabrina DA COSTA ALMEIDA, Evelyne GOURDOL, Ludivine HAOUAÏA VIGNAL.

Ces agents sont chargés du service des repas et de la surveillance des enfants en dehors du temps scolaire.

Service entretien

Nathalie POMIN, Rosalia ESSON, Nathalie CLOT-REYNAUD, Marguerite GHAZARIAN, Evelyne GOURDOL, Myriam ROCHE.

Ces agents interviennent dans le cadre de l'entretien des locaux communaux : écoles, mairie, bâtiment du marché aux fruits, gymnase, salles communales, complexe sportif... Ce travail, très important, permet aux utilisateurs, particuliers et associations, de trouver des locaux toujours propres.

Activités sportives

Éducateur des activités physiques et sportives : Frédéric MALTAGLIATI

Cet agent est chargé de l'organisation des activités sportives dans le cadre scolaire et extrascolaire : USEP. Pour les adultes il encadre la Marche Nordique.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Présentation



Pont de l'Isère fait partie de la Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais-Herbasse-Pays de Saint Félicien, autrement nommée ARCHE Agglo.

ARCHE Agglo a été créée le 01 janvier 2017, née de la fusion de trois EPCI Hermitage Tournonais Communauté de Communes, Communauté du Pays de l'Herbasse et Communauté du Pays de Saint Félicien.

D'une population d'environ 55900 habitants ARCHE AGGLO est constitué de 41 communes.

Le Président de ARCHE Agglo : Frédéric Sausset

Contact ARCHE Agglo :3 Rue des Condamines - 07300 Mauves 2 04 26 78 78 78

Site: www.archeagglo.fr

Les principales compétences d'ARCHE Agglo :

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Habitat, urbanisme, transports et mobilité, économie, tourisme, développement durable

> SOLIDARITÉS ET ÂGES DE LA VIE

Petite enfance, enfance, jeunesse et sport, senior et autonomie, culture et numérique

ENVIRONNEMENT

Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI), transition écologique et énergétique, agriculture et alimentation, milieux et espaces naturels sensibles, prévention et gestion des déchets

Petite enfance

ESPACE FAMILLE 2 04 26 78 39 28

Les structures du territoire

- Couleur Grenadine à Pont de l'Isère
- Croque Lune à Etables
- La Courte Echelle à St Félicien
- La Farandole à Beaumont Monteux
- Les Loupiots à Chanos Curson
- Les Lutins à St Donat
- Les Marmottes à La Roche de Glun
- Les P'tits Bouchons à Tain l'Hermitage
- Les P'tit Loups à Crozes Hermitage
- Perle de Lune à St Barthélémy le Plain
- Planète Môme Centre à Tournon sur Rhône
- Planète Môme Sud à Tournon sur Rhône
- Pomme d'Api à Tain l'Hermitage



Le RPE (Relais Petite enfance)

Ce relais s'adresse :

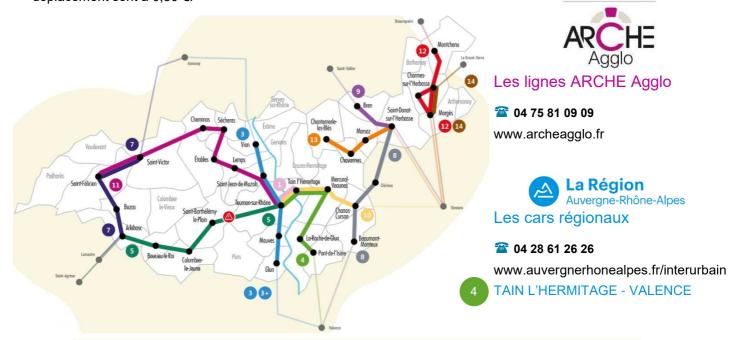
- aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s qui souhaitent garder des enfants à domicile.
- aux futurs parents ainsi qu'aux parents de jeunes enfants à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)

Il propose également des ateliers pour les enfants (en présence de leur assistant(e) maternel(le))



Transport en commun

Sur le territoire de l'Agglo, en empruntant les 2 lignes ARCHE Agglo et les 11 cars régionaux, tous vos déplacement sont à 0,80 €.



Navette marchés

ARCHE Agglo propose également le TAD (transport à la demande).

Samedi matin uniquement

Tarif unique à 0,80 € comme sur l'ensemble du territoire

2 04 75 81 09 09

Inscription obligatoire

Réservation jusqu'au jeudi 17 h 00

GLUN/TAIN-TOURNON Samedi mati	n unique	ment RETOUR
GLUN Village	9:45	12:38
LA ROCHE-DE-GLUN Entrée	9:47	12:36
LA ROCHE-DE-GLUN Sortie	9:48	12:34
PONT-DE-L'ISÈRE Village	9:50	12:32
PONT-DE-L'ISÈRE Le Haut	9:52	12:30
BEAUMONT-MONTEUX Village	10:00	12:22
TAIN Place Taurobole	10:15	12:07
TOURNON Rampon/Carnot	10:22	12:00

Lieu d'Information Sénior & Autonomie

Ce service gratuit, pour les 60 ans et plus, pour les personnes en situation de handicap, pour les proches peut vous aider.

© 06 67 46 98 87



ECOLES

Ecole maternelle

28 04 75 84 63 06

Directrice, Delphine MARTEL

> Petite et grande sections

Amélie AMARD

Petite section

Delphine DAURAT / Manon BROUSSEAU

> Petite et moyenne section

Rachel MENOT

Moyenne section

Valérie PINGUET

Moyenne et grande sections

Lucie CHYPRE

Grande section

Elsa MARCON

Aidés par les ATSEM : Christelle ADAO MARQUES, Sabrina DA COSTA ALMEIDA, Fabienne BARRUYER, Marie-Elisabeth CAMPOS, Sandra NOYERIES, Ludivine HAOUAÏA VIGNAL.



Ecole élémentaire



2 04 75 84 63 24

Directeur, Ludovic PIZIEUX

▶ CF

Anne-Laure VALLET BOUCHET / Audrey LASPA-IAS

▶ CP

Cindy DORBEC / Audrey LASPALAS

CE1

Céline JOBLOT

➤ CE1

Benjamin GOURDOL

ČE2

Mélanie DUCHAMP

CE2

Philippe MAISONNEUVE

➤ CE2

Fabrice NEUVILLE

> CM1

Pascale LAMOTTE

➤ CM1

Catherine DALZON

➤ CM1

Caroline MONTAGNE

► CM2

Rémy BATIGNE

➤ CM2

Virginie MONNIER

PERISCOLAIRE

Le service périscolaire géré par la commune, fonctionne tous les jours de classe sur le site du groupe scolaire, il comprend la restauration scolaire et la garderie.

Pour l'inscription un dossier est à rendre complet en mairie.



Réservation et absence en ligne sur le portail famille à J-2

(samedis, dimanches et jours fériés exclus)

- pour le restaurant scolaire
- pour la garderie du matin
- pour la garderie du soir

Plus d'information sur la page périscolaire du site internet de la mairie et auprès de Françoise par mail periscolaire@mairiedepontdelisere.fr ou 20 04 75 84 03 92.

Restaurant scolaire

Le service de restauration scolaire accueille les enfants de la maternelle et de l'élémentaire (prioritairement les enfants dont les deux parents travaillent).

Le service des élèves de l'école élémentaire est organisé en self.









Garderie périscolaire

Horaires:

Le matin de 7 h 15 à 8 h 20

Le soir de 16 h 30 à **18 h 30**, prévoir un goûter (pas de produit laitier)

CULTURE - LOISIRS

Equipements sportifs





- Complexe sportif
- > Salle polyvalente
- > Terrain de foot
- > Terrain de boules et de pétanque
- Terrains de tennis
- Salle de judo
- Terrain de Beach Volley
- > Salle de danse
- > Terrain multisports
- Parcours de santé
- Skate park
- Mail
- Pump track
- Pyracorde







Association MJC des 2 Rives

2 09 84 59 03 49

secretariat@mjcdes2rives.fr

Site: www.mjcdes2rives.fr

Accueil de loisirs :

- Les mercredis à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas : accueil des enfants de 3 à 6 ans à l'école maternelle de la Roche de Glun et des enfants de 6 à 12 ans à la salle communale de Pont de L'Isère
- Toutes les vacances scolaires (Toussaint, Hiver, Printemps, été jusqu'au 15 août) : accueil des enfants de 3 à 6 ans à l'école maternelle de la Roche de Glun et de 6 à 12 ans à la salle communale de Pont d'Isère

Activités adaptées à chacun : travaux manuels, sports, jeux traditionnels, sorties culturelles et sportives (parc aux oiseaux, camps multisports, luges...) toujours autour d'un imaginaire...

Marche nordique

Activité développée par la Commune, encadrée par Frédéric MALTAGLIATI,

Educateur des Activités Physiques et Sportives

Lundi et Mercredi de 8 h 30 à 11 h 00

Tarif saison 2022/2023: 70 Euros,

inscription et renseignements en Mairie

2 premières séances d'essai gratuites Prêt de bâtons possible pour ces séances



Manifestations annuelles



Brocante vide greniers : 2^{ème} dimanche du mois de avril à octobre

Fêtes des écoles : Juin
 Courir sur le 45ème Parallèle: Mai / Juin
 Fête de l'été : Juillet
 Salon Arts et Goûts : Novembre
 Repas des anciens : Décembre
 Spectacle de Noël : Décembre

(pour les enfants des écoles)

Et de nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année. Les dates vous sont communiquées par les associations sur le site de la commune, le bulletin municipal, la newsletter, les PMV (panneaux à messages variables), Panneau Pocket et Facebook.

COURIR, MARCHER SUR LE 45° PARALLÈLE

- Course nature enfants / adultes
- Run & Bike
- Marche allure libre

AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE



Les associations

Chaque année début septembre, venez participer au forum des associations!

Pour des informations à jour, consultez le site internet <u>www.mairiedepontdelisere.fr</u>

NOM	RESPONSABLE	CONTACT	REMARQUES
Boule Pont d'Isèroise	Marie-Anne DIANIN	06 30 57 06 77	
Pétanque Pont La Roche	Stéphane DURIEZ	06 59 71 76 06	
Tennis Club	Olivier METERY	04 75 25 56 81	
Comité des Fêtes	Alexandre PURSON	07 48 13 01 90	
UMACC	Emmanuel FORICHON		Union des Mutilés, des anciens combattants et combattants
BOUGER O 45ÈME	Colette LEROY	04 75 84 67 99 06 08 87 17 42	Stretching, Pilates, Gym tonic et Yoga
DOJO Pont d'Isérois	Vincent SIGAUD	dojopontdiserois@gmail.com	Judo
COS Volley	François JENVRIN	06 72 91 49 16 pontdeliserecosvol- ley@gmail.com	
Compagnie Kafeine	Noémie TERRAIL	06 70 56 44 29	Théâtre
ADMR	Clémence MARTEL	04 75 25 56 80 hermitage@admr26.fr www.fede26.admr.org	Services à domicile pour personnes âgées, handicapées et familles
Bibliothèque	Arlette BOTTEY Jacqueline REYNAUD	04 75 84 66 26 pdi26@orange.fr	
Aéro Loisirs du 45°	Claude CHASTAGNIER	04 75 84 61 20 www.aeroloisirsdu45eme.fr	Aéromodélisme
ARTS MARTIAUX	Annie MARTINEZ	06 23 96 93 29 www.kravmaga26.fr	Krav Maga
ASSOCIATION SPORTIVE MOUCHEUR.FR	Patrick GILLIS	06 28 94 06 97 www.moucheur.fr	Pratique de la pêche à la mouche
USPR Union sportive Pont / La Roche	Benoit BONCOMPAIN	www.uspr.fr 06 88 01 75 80	Football

Les associations (suite)

	I		l
NOM	RESPONSABLE	CONTACT	REMARQUES
Association de chasse agréée	Gérard PAVANI	06 56 73 16 01	
Stade valentinois de tir aux plateaux	Gilberte FAVIER	04 75 71 07 93 ou 04 75 84 56 73 svtp.free.fr	
Etoiles	Daniel GUIGARD	04 75 84 64 61	Aide aux personnes en difficulté pour cause d'analphabétisme et d'illettrisme, aide aux devoirs scolaires
Association Pont de l'Isère ENVIRONNEMENT	Edith REYNAUD	04 75 84 65 78	
Amicale laïque	Mallory PUEL	06 56 81 90 32 amicalelaiquepontdelisere@gmail.com	Animations en relation avec les enfants des écoles
Comité de jumelage	Emmanuel FORICHON	06 35 90 15 54 pdi26jumelage@gmail.com	
FCPE	Emilie PASSAS	fcpepontdelisere@gmail.com	Représenter les parents d'élèves
UNRPA Club du 45ème parallèle	Pierre MAGNIN	04 75 84 60 73	Activités séniors marche et jeux de sociétés
ACNEP	Elisabeth HOLLANDER	acnep26@gmail.com	Association contre les nuisances de l'environnement
ALSH MJC des 2 Rives	Emmanuel CHOROT	04 75 58 64 69 secretariat@mjcdes2rives.fr www.mjcdes2rives <u>.</u> fr	Accueil de loisirs pour enfants de 4 à 14 ans
USEP	Marie-Elisabeth CAMPOS	04 75 84 01 61 useppontdelisere@gmail.com	Sport scolaire
Pont des Arts	Odile MAIRE	06 31 36 37 86	Dessin - Peinture
Amicale cyclotouriste	Raphaël CELLIER	06 42 53 77 42	
ACAP	Laëtitia CONIGLIO	04 75 77 07 62 accueil.acap@gmail.com www.associationacap.fr	Association des Commerçants et Artisans de Pont de l'Isère
Badminton club de Pont de l'Isère	Grégory FAY	06 63 70 48 37 badpont26@gmail.com	
Dynamic Danse	Valérie DUQUESNE	dynamicdanse26@gmail.com	Danse

SERVICES A VOTRE DISPOSITION



Aide à Domicile

Présidente : Mme MARTEL

Service autonomie

- > Aide au quotidien des personnes âgées, fragilisées, handicapées
- Aide au lever, au coucher, à la toilette
- Aide aux courses et à la préparation des repas
- Entretien du cadre de vie
- Livraison des repas à domicile
- Aide au retour d'hospitalisation

La famille et le domicile

- Garde d'enfants y compris en horaires atypiques
- Entretien du cadre de vie
- Soutien temporaire



ADMR DE L'HERMITAGE Maison des Services

5 avenue du Rhône

Lundi, jeudi de 10 h 00 à 12 h 00

Mardi, vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

304 75 25 56 80 hermitage@admr26.fr

Service Médico-Social Départemental

- Assistantes sociales
- Consultations PMI



LE DÉPARTEMENT

Prendre rendez-vous au centre médico-social de TAIN L'HERMITAGE 69 B rue Jules Nadi

2 04 75 08 33 55

Mission Locale

3 Avenue de Québec 26240 SAINT VALLIER

2 04 75 23 42 66

ml-stvallier@missionlocaleromans.com

Ouvert du lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00 Vendredi de 13 h 30 à 17 h 00

Accueil sur rendez-vous :

à Tain-l'Hermitage ou à La Roche de Glun



- Informer, orienter et accompagner les jeunes en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi
- Apporter un appui dans la recherche d'emploi ainsi que dans les démarches d'accès à la formation, au logement, aux droit, à la citoyenneté

Retrouvez la Mission locale sur sa page Facebook et son site, www.missionlocalestvallier.com

Ramassage des ordures ménagères

Des îlots de propreté sont installés sur la commune. Les sacs d'ordures ménagères d'un volume maximum de 80 litres doivent donc être déposés dans ces containers semi-enterrés.

- Avenue des Cévennes
- > Avenue du Rhône
- Chemin des Gours
- Avenue du Canal
- > Rue de l'Hermitage
- > Avenue de Provence
- Rue Ampère
- Chemin des Vergers

La propreté de ces lieux est l'affaire de tous et participe à l'environnement et l'embellissement du village.



Pour les gravats, cartons, bois, ferrailles, déchets verts, une seule adresse (une carte est à retirer en mairie).

DECHETTERIE de MERCUROL 3 04.75.07.08.23

Du lundi au samedi Horaires d'été : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00 Horaires d'hiver : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 17 h 00

Défibrillateur

Cet équipement contribue à augmenter significativement les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque.

3 appareils dans la commune :

- Complexe sportif André DESPESSE
- Salle omnisports
- Devant la mairie



Mobilité électrique





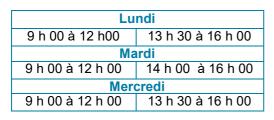
A votre disposition Place du 16 Août 1944 (entrée sud) Borne électrique avec 2 points de charge

Plus d'information sur www.sded.orios-info.com



La Poste







Jeudi			
9 h 00 à 12 h 00			
Vendredi			
9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 16 h 00		
Samedi			
9 h 00 à 12 h 00			

Levée du courrier (boîte aux lettres de La Poste) 15 h 00 la semaine / 12 h 00 le samedi

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 Tél : 04 75 84 60 13 – Fax : 04 75 84 75 52 mairie-de-pont-de-lisere@mairiedepontdelisere.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél: 06 08 82 71 78 pm.pontisere@gmail.com

ECOLE

Maternelle : Directrice Mme MARTEL Tél : 04 75 84 63 06 Elémentaire : Directeur M. PIZIEUX

Tél: 04 75 84 63 24

CRECHE - RPE (Relais Petite Enfance)

S'adresser à : Espace famille - ARCHE Agglo

Tél: 04 26 78 39 28

A Pont de l'Isère, Crèche "Couleur Grenadine"

PHARMACIE

Mlle LEYNIER – 2 rue du Château d'Eau Tél : 04 75 84 50 14

CABINET INFIRMIER

Mme NOIRY – Mme BOSC – Mme ROLDAN MUNOZ – Mme BARREAU – Mme DELHOMME - 3 avenue de Provence

Tél: 04 75 84 67 16

DECAILLON Corinne - 14 avenue du Rhône

Tél.: 06 24 29 94 90

MEDECIN

Docteur Olivier CRESPY - 3 avenue de Provence

Tél.: 04 75 84 68 24

Docteur So Ra VERDIER - 3 avenue de Provence

Tél.: 04 75 58 20 02

Docteur Mathilde COURTOIS - 3 avenue de Provence

Tél.: 04 75 59 84 07

CABINET DENTAIRE

Docteur Cécile CAPLIER / Docteur VILLARS Juliette 11 rue des Bruyères

Tél.: 04 75 84 62 93

OSTEOPATHE

Mme Amélie CHARRIER – 3 avenue de Provence Tél : 04 75 25 85 53 ou Rdv sur Doctolib

M. Vincent MICHEL – 8 allée des Iris

Tél. 04 75 84 66 66

KINESITHERAPEUTE

M. Vincent MICHEL – 8 allée des Iris

Tél: 04 75 84 66 66

Mme Elodie PONSOT - 20 bis rue Molière

Tél: 09 83 52 52 28

M. Stéphane SISAK – 21 rue du 16 Août 1944 Tél : 09 83 03 77 19 ou 06 62 06 86 59

PSYCHANALYSTE PSYCHOTHERAPEUTE

Psychomotricien D.E. – Sexologie clinique D.U. M. Patrick HOLLENDER – 9 allée des Quatre Saisons

Tél: 07 78 10 64 86

CABINET PEDICURE – PODOLOGUE

Virginie JETTE – 14 avenue du Rhône

Tél : 04 75 84 02 76

VETERINAIRE

Clinique Le Grand Souffle - 2 avenue du 45ème Parallèle

Tél: 04 58 17 12 89

@ contactpi@veterinaire-legrandsouffle.fr

LOGEMENT SOCIAL

Drôme Aménagement Habitat, 12 place Latour Maubourg 26000 VALENCE Tél: 04 75 81 30 60

Société Développement Habitat, 4 rue Pasteur 26000 VALENCE Tél : 04 75 81 39 39

EAU POTABLE

VEOLIA EAUX, 2 rue Paul Langevin - Pôle 2000, 07130 SAINT

PERAY

Tél: 09 69 32 34 58

ORDURES MENAGERES

SIRCTOM Andancette Tél: 04 75 03 87 87

DECHETTERIE

Tél : 04 75 07 08 23 à Mercurol du lundi au samedi Horaire d'été : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00 Horaire d'hiver : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

CENTRE HOSPITALIER DE ROMANS

Tél: 04 75 05 75 05

CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE

Tél: 04 75 75 75 75

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Tél: 112

SAMU

Tél: 15

GENDARMERIE DE TAIN L'HERMITAGE

Tél: 17 ou 04 75 08 23 77

SAPEURS-POMPIERS

Tél: 18

ADMR

Service des personnes âgées, des familles, téléassistance, livraison des repas.

Présidente : Mme Clémence MARTEL

Permanences à la Maison des Services – 5 avenue du Rhône

Tél: 04 75 25 56 80

SERVICE MEDICO-SOCIAL DEPARTEMENTAL

Assistantes sociales / Consultations PMI

Prendre rendez-vous au Centre Médico-social de TAIN 69 Bis rue Jules NADI - Tél 04 75 08 33 55

LE TREMPLIN

Groupe coopératif : l'économie sociale

Ressourcerie, collecte, tri et valorisation, vente dans 3 boutiques. Mise à disposition de personnels salariés auprès des particuliers, des associations, des agriculteurs et des collectivités. Accompagnement de personnes dans leur parcours professionnel. Propositions de missions de travail aux personnes.

Brigade verte : débroussaillage, taille de haie, bucheronnage, etc. 20 rue du Repos 07300 TOURNON SUR RHÔNE

Tél: 04 75 07 04 13

Site: www.groupe-tremplin.org

Mairie de Pont de l'Isère

Place de la Mairie, 26600 PONT DE L'ISERE

2: 04 75 84 60 13 **=** : 04 75 84 75 52

Courriel: mairie-de-pont-de-lisere@mairiedepontdelisere.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Site internet: www.mairiedepontdelisere.fr





Pour recevoir, sur votre smartphone ou votre tablette, les informations de la commune téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket.



Disponible sur







PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com

La Mairie est sur Facebook

Partager, Commenter, Aimer, ... Communiquez facilement avec la Mairie



